



DELIBERATION N°2025/68/MJI PORTANT AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE « ENGAGEMENT QUARTIERS 2030 »

Nombre de conseiller en exercice : 29

De présents : 16

De votants : 15

Nota – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la mairie et sur le site www.portailco.yt, et que la convocation du conseil avait été faite le 26 octobre 2025

Présents :

IBRAHIMA SAID MAANRIFA, AHAMADA COMBO SAID VALDO, ALI MADI JOSYANE, HEDJA KOURAICHIA, SOILIH ANSOUMATI, MADI MOITSOUMOU BOURA, MBAE LADHATI, VITA SOIDIKI, ANLI AYOUBA, AHMED SAID, MADI MARI DAROUACHI, ADAM TOILIHATI, ABDALLAH MAMALI, MDALLAH ANLAMATI, ALI BACARI CHARAFINA, SOUFFOU ZAIN-YA

Absents :

ALIDINA ASSANI CHAKA, SAID MADI ZAINA, NOUDJOUR MADI MAANROUF, SAINDOU ASSANATI, SAKIMOU OUSSENI, SIKA AHAMADA, MANSOIBOU RABIANI, MADI-ISLAME SAFINATI, MROIVILI AMINA, SAINDOU MOHAMADI, NOUDJOUR MADI ASSANI, OUMAR SAINDOU, BOURA MCOLO VITA

*Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT), à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil **Mme SOILIH ANSOUMATI** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.*

Le présent rapport a pour objectif de solliciter auprès du Conseil Municipal l'autorisation de signature du contrat de ville « Engagement Quartiers 2030 » par Monsieur le Maire, Ibrahim SAID Maanrifa. Ce contrat est un document stratégique et opérationnel qui formalise les actions et les engagements de l'État, des collectivités locales et de leurs partenaires en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Pour notre commune de M'Tsangamouji, ce contrat est crucial car il nous permettra de continuer à bénéficier de financements et de dispositifs spécifiques pour améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers les plus fragiles.

Ce nouveau contrat, prévu pour être signé en décembre 2025, est la suite logique du précédent et s'inscrit dans une continuité d'actions. Cependant, il intègre de nouvelles orientations et des ajustements nécessaires pour répondre aux défis actuels.

Les enjeux pour la commune de M'Tsangamouji



La signature de ce contrat est un enjeu majeur pour notre commune. Elle représente l'opportunité de :

- Pérenniser les financements de l'État et des autres partenaires pour nos projets de quartier.
- Mobiliser de nouvelles ressources pour financer des actions innovantes et répondre aux besoins émergents de la population.
- Renforcer le partenariat avec les services de l'État et les acteurs locaux pour une action plus coordonnée et efficace.
- Donner une vision à long terme aux projets en cours et à venir, en garantissant leur continuité et leur financement sur plusieurs années.

Il est donc demandé au conseil municipal d'autoriser Le Maire, IBRAHIMA SAID Maanrifa de signer le contrat de ville « engagement quartier 2030 »

Le conseil municipal après avoir délibéré,

DECIDE

- 1) D'autoriser Le Maire, IBRAHIMA SAID Maanrifa de signer le contrat de ville « engagement quartier 2030 »
- 2) D'autoriser Le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré, le 01/11/2025
Pour extrait conforme,
Le Maire
IBRAHIMA SAID MAANRIFA

Signé par : Saïd Maanrifa
IBRAHIMA
Date : 03/11/2025
Qualité : Maire